

# Vivre Ensemble à Hantay

Retrouvez  
toutes les infos  
sur le site  
[www.hantay.fr](http://www.hantay.fr)

Bulletin municipal - n°126 Mars 2016

## Nettoyage du Bois de Hantay

L'association «Les Amis du Bois d'Hantay» va procéder au nettoyage du Bois dès le mois de mars.

Des coupes de bois seront faites. Une vente au profit de l'école est possible en fonction de la quantité de bois disponible.

Si vous êtes intéressés par cette vente, veuillez laisser un message écrit (avec vos coordonnées) en mairie ou directement chez M. Lepreux, président de l'association, 89 rue Mirabeau à Hantay.

A noter : le bois est à récupérer sur place, en présence des membres de l'association.



## Une jeune artiste à Hantay

### Rejoignez Moreen pour un album en 2016 !



C'est avec beaucoup d'espoir que Moreen, Auteur-compositeur-interprète et habitante de Hantay nous présente son projet.

Après un premier CD sorti en 2014 « A pile ou face », elle décide de revenir pour un projet encore plus ambitieux, aux sonorités plus Pop Rock. Forte de ses 11 années de musique, elle se sent aujourd'hui prête à imposer son style et ses idées. Pour ce nouveau CD, elle a décidé de faire confiance au studio Wave à Wingles pour l'enregistrement de ses chansons.

Si l'album est déjà en préparation, le CD quant à lui n'est pas certain de pouvoir sortir.

C'est pourquoi, elle a décidé de créer une cagnotte pour pouvoir investir dans le pressage du CD.

Toutes les personnes voulant investir dans ce projet peuvent mettre la somme qu'ils veulent, il n'y a pas de montant minimum. Si la générosité des internautes venait à se confirmer, Moreen s'est engagée à donner un album dédié à tous ses investisseurs, de plus après leur accord, leurs noms seront écrits sur la pochette de l'album en guise de remerciement. Projet difficile mais pas impossible.

Vous pouvez suivre Moreen :

Sur sa page Facebook officielle « Moreen »

Pour soutenir son projet rendez-vous sur le site Leetchi et taper « Album de Moreen ».

## Des aménagements pour nos écoliers



### Un chemin plus praticable !

Le chemin des écoliers situé entre la rue Mendès France et la rue Schoelcher a été aménagé pour faciliter le passage des familles vers l'école.

### Sécurité devant l'école: l'affaire de tous !

Nous avons constaté des infractions récurrentes d'arrêt et de stationnement de véhicules aux abords de l'école, induisant une dangerosité importante pour nos enfants.

Les services de la Métropole viendront très prochainement renforcer la matérialisation au sol.

Dans l'attente, veuillez prendre connaissance de l'arrêté municipal entré en vigueur le 8 février 2016.

Nous vous remercions de votre compréhension et ce pour la sécurité des enfants.

#### ARRETE

**Article 1 :** A compter du 8 février 2016, l'arrêt et le stationnement de tout véhicule sont interdits aux abords des écoles élémentaire et maternelle rue Mirabeau (à partir de la mairie jusqu'au 16 rue Mirabeau). Aucune dérogation ne sera admise.

**Article 2 :** Tout véhicule en infraction au présent arrêté sera considéré comme gênant et à ce titre pourra être verbalisé.

**Article 3 :** Afin de faciliter le respect des interdictions mentionnées, une signalisation sera mise en place par les services de la Métropole Européenne de Lille.

**Article 4 :** Il est rappelé que l'accès à l'enceinte des établissements scolaires est interdit à toutes personnes étrangères à l'établissement, sauf autorisation du responsable de l'établissement. Tout manquement à cette règle sera signalé sans délai aux services de gendarmerie par le chef d'établissement concerné.

**Article 5 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois. La sécurité étant l'affaire de tous, il appartient à chacun de se plier de bonne grâce aux exigences.

**Article 6 :** Les services communaux, ainsi que les responsables des établissements concernés par le présent arrêté sont chargés chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Ampliation adressée à :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Bassée,
- à Madame la Directrice du groupe scolaire,
- à Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,

Hantay, le 8/2/2016  
Le Maire  
Désirée DUHEM



## Jean-Marc Queva



Jean-Marc QUEVA dit Nano est décédé à 64 ans.

Il habitait Hantay près de l'école et s'investissait dans les associations du village pour la préparation, le rangement lors des fêtes et les repas pour les donneurs de sang du groupement Marquillies-Salomé-Hantay...

**Naissance :**

**Baptiste Grégory Jean-Claude LALLEMANT**  
né le 5 février à Lens

**Noé DELABY**  
né le 18 février 2016 à HANTAY

## Stage de natation

WEPPEES NATATION, affilié à la Fédération Française de Natation, est un club labellisé et agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Nous mettons en place l'accueil nécessaire au besoin de la population du secteur des Weppes  
1 école de natation accueillant les enfants de 6 à 12 ans (6 groupes de niveaux jaune à rouge)  
5 groupes « loisir », apprentissage des 4 nages pour les enfants de plus de 12 ans et adolescents  
2 groupes pour adultes apprentissage des 4 nages

Deux entraîneurs salariés, formés et habilités, organisent et encadrent les entraînements et les tests de l'Ecole de Natation Française.

Nos actions à destination de la population du secteur des Weppes :

Action « Apprendre nager » en juillet 2016 (15 leçons de natation réparties sur 3 semaines et gratuites pour les familles). Action donnant les bases sécuritaires pour l'enfant en milieu aquatique sécurisé.

Action « perfectionnement de la natation » dans notre Ecole de natation, apprentissage des 4 nages, permettant à l'enfant une bonne maîtrise de la natation dans tous les milieux.

Nous organisons des tests d'entrée pour la saison 2016-2017, le mercredi 20 avril 2016 de 12h à 16h et le 23 avril 2016 de 10h à 12h.

Conditions d'accès : savoir nager et souhaiter apprendre les 4 nages suivant le cahier des charges de l'Ecole de Natation Française.

Nous contacter pour de plus amples renseignements au 03 21 66 20 38 ou par mail : [weppesnataion@free.fr](mailto:weppesnataion@free.fr)



### Infos Pratiques

#### Permanence de l'assistante sociale

Mardi 22 mars  
de 14h à 15h

Vous pouvez également la contacter hors des permanences au 03.59.73.90.00

#### Recyclons pour demain !

Avec 0.219 tonne de papiers recyclés grâce à l'opération mise en place par la MEL en partenariat avec CDI recyclage, la commune a économisé:

**22 m3 d'eau,**  
**0.55 tonne de Co2**  
**ou presque 4 arbres**

La catastrophe de Tchernobyl, c'était il y a plus de 25 ans !

Mais rien n'a changé.

Les enfants nés après l'évènement vivent avec leur famille sur une terre toujours contaminée.

#### L'ASSOCIATION

#### « NORD PAS-DE-CALAIS TCHERNOBYL »

Vous propose d'être la famille d'accueil de ces enfants, un mois en été, pour leur redonner des couleurs pour toute l'année

Venez nous rejoindre dans cet élan de générosité :

***Ouvrez votre cœur, décrochez votre téléphone et appelez***

*Nord  
Pas de Calais  
Tchernobyl*

1 rue Anatole France 59260 Hellemmes-Lille  
03 20 47 58 44 – 03 27 46 57 56 – 03 21 83 08 54  
[www.tchernobylenfants.com](http://www.tchernobylenfants.com)

# Les prochains rendez-vous

## Championnat FJEP Tennis de Table le 12, 13, 19 mars le 3 avril

(salle Jean Macé)

Les samedis à partir de 14h et dimanches à partir de 9h



## Heure de Conte Mercredi 20 avril à 10H

(à la Yourte, entrée par le grand portail rue Schoelcher, près du terrain multisports)



## Pensez aux vacances de vos enfants !

Les dossiers d'inscriptions pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), anciennement accueil de loisirs vacances, sont disponibles en mairie, en garderie et sur le site de la commune

**ACM Printemps: du 4 au 8 avril**  
Limite de dépôt de dossiers  
le Vendredi 18 mars

**ACM Eté: du 11 juillet au 5 août**  
Initiation camping 5/9 ans:  
du 13 au 15 juillet

**Camp 10/14 ans: du 18 au 22 juillet**  
(ATTENTION PLACES LIMITÉES AU CAMPING 10-14)

Limite de dépôt de dossiers  
le Vendredi 27 mai  
lors de la réunion organisée à 19h en salle  
Renée France (Mairie)



## Rentrée Scolaire 2016-2017

En septembre 2016, c'est la première rentrée scolaire pour votre enfant né en 2014 ou en 2013.

Pour les 2013 : admission de fait.

Pour les 2014 : admission en fonction des places disponibles

Pensez à venir l'inscrire en Mairie avant la fin du mois d'avril !

L'inscription sera transmise à l'école qui prendra contact avec vous pour le rendez-vous d'admission.

Merci de respecter le délai .

## Heures d'ouverture de la Mairie

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
8h-12h	8h-12h	8h-12h	16h-19h	8h-12h	8h-11h30

Renseignements Encombrants :  
0 800 203 775

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) :  
0 825 12 59 62